

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Calendrier des réservations : Cantines, Garderies, Etudes Surveillées et Mercredis Récréatifs

		1er Période scolaire : du 03/09/2018 au 19/10/2018	2e Période scolaire : du 05/11/2018 au 21/12/2018	3e Période scolaire : du 07/01/2019 au 08/02/2019	4e Période scolaire : du 25/02/2019 au 05/04/2019	5e Période scolaire : du 23/04/2019 au 05/07/2019
Réservation et règlement Via le Portail Famille	Période d'inscription en ligne :	Lundi 20/08/2018 au Dimanche 26/08/2018	Lundi 08/10/2018 au Dimanche 14/10/2018	Lundi 17/12/2018 au Dimanche 30/12/2018	Lundi 28/01/2019 au Dimanche 03/02/2019	Lundi 25/03/2019 au Dimanche 31/03/2019
	Période de règlement en ligne :	Par CB : Lundi 27/08/2018 au Samedi 01/09/2018	Par CB : Lundi 15/10/2018 au Samedi 20/10/2018	Par CB : Lundi 31/12/2018 au Samedi 05/01/2019	Par CB : Lundi 04/02/2019 au Samedi 09/02/2019	Par CB : Lundi 01/04/2019 au Samedi 06/05/2019
	Prélèvement :	Début Septembre	Fin Octobre	Mi Janvier	Mi Février	Mi Avril
Réservation et règlement au Service Comptabilité	Période d'inscription et de règlement au service :	Par CB, Espèce, Chèque Bancaire, CESU et Vacances* : Lundi 27/08/2018 au Samedi 01/09/2018	Par CB, Espèce, Chèque Bancaire, CESU et Vacances* : Lundi 15/10/2018 au Samedi 20/10/2018	Par CB, Espèce, Chèque Bancaire, CESU et Vacances* : Mercredi 02/01/2019 au Samedi 05/01/2019	Par CB, Espèce, Chèque Bancaire, CESU et Vacances* : Lundi 04/02/2019 au Samedi 09/02/2019	Par CB, Espèce, Chèque Bancaire, CESU et Vacances* : Lundi 01/04/2019 au Samedi 06/05/2019
	Prélèvement :	Début Septembre	Fin Octobre	Mi Janvier	Mi Février	Mi Avril

Attention : Les périodes d'inscriptions et de règlements sont données à titre indicatifs. Elles sont susceptible d'être modifiées. Les périodes indiquées sur les fiches d'inscriptions feront foi.

. Chaque famille ayant renseigné son adresse mail sera averti des périodes d'inscription par mail.

Information Portail Famille :

. Les demandes de réservations et d'absences sont possibles toute l'année scolaire sur le portail famille, sauf pendant les périodes de règlements ou elles sont bloquées (Organisation du service comptabilité). Possibilité de réserver toutes les périodes scolaires en même temps. Dans ce cas, les règlements se feront aux dates indiquées sur le tableau ci-dessus.

. Toute demande de réservation ou d'absence imprévu peut être effectué sur le portail, à condition que la demande soit réalisée 8 jours avant le jour voulu. Pour un délai < à 8 jours vous devez envoyer une demande par mail à cantine@wervicq-sud.com, et avant 9 h pour le jour même (Une majoration de 50 centimes sera appliquée pour une demande de réservation de repas).

* Chèque CESU pour les garderies des enfants de moins de 6 ans. Chèques vacances pour les Mercredis Récréatifs.